PALAIS DE LA PORTE DORÉE

LE MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMIGRATION



© Atelier Maciej Fiszer

PALAIS DE LA PORTE DORÉE
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL
293 avenue Daumesnil - 75012 Paris | www.palais-portedoree.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL P. 3

Par Constance Rivière, directrice générale du Palais de la Porte Dorée

L'EXPOSITION PERMANENTE DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION P. 5

- En bref P. 5
- Les chiffres clés P. 5
- L'équipe de conception du Musée P. 5
- Le plan du Musée P. 6

LE MUSÉE PAS-À-PAS P. 7

LA COLLECTION DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION P. 37

- Le fonds Histoire P. 37
- Le fonds Art contemporain P. 38
- Le fonds Témoignanges et société P. 39

DES HISTOIRES SINGULIÈRES EXPOSÉES P. 40

Zoom sur 3 personnalités et leurs dons au Musée

- Nikolaï Angelov, son sac de couchage et son téléphone
- Dung-Nghi Tran et son chapelet bouddhique, offert par sa grand-mère maternelle
- Liliana Arenas Higuita et son certificat de parrainage républicain

LE STUDIO DE MUSIQUE P. 42

LE PARCOURS DE VISITE CINÉMA ET LITTÉRATURE P. 43

DES OUTILS DE MÉDIATION P. 44

LE SITE INTERNET P. 45

LES ÉDITIONS P. 46

LE PALAIS DE LA PORTE DORÉE P. 47

INFORMATIONS PRATIQUES P. 478

ÉDITORIAL

CONSTANCE RIVIÈRE
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE



© Anne Volery

Pourquoi un Musée national de l'histoire de l'immigration ? C'est à cette question qu'il nous fallait répondre en concevant la nouvelle exposition permanente du Musée en 2023, plus de 15 ans après la précédente, *Repères*, parcours à travers les différentes étapes de la vie d'un immigré. Le choix qui a été fait pour le nouveau Musée, à partir d'un travail scientifique long et exigeant, de raconter l'histoire des migrations à travers les grandes dates de l'Histoire de France est à lui seul une réponse à cette question. Nous avons besoin d'un musée de l'histoire de l'immigration parce que c'est notre histoire, celle de notre pays, dont l'identité ne se comprend que par une connaissance de l'histoire de celles et ceux qui y sont venus, des tourments qui ont accompagné ces arrivées, des réussites et des difficultés qui y ont succédé.

Les statistiques récentes montrent que bien plus d'un Français sur quatre est issu de l'immigration, qu'il soit immigré lui-même ou que ses parents ou grands-parents le soient. Et ce que ne montrent pas les enquêtes, c'est qu'il n'est pas une Française ou un Français qui ne soit pas concerné par cette histoire. Parce que notre pays a traversé les guerres grâce à l'engagement des troupes coloniales. Parce qu'il a maintes fois été reconstruit grâce à l'apport des immigrés. Parce qu'en première ligne des crises, y compris les plus récentes, il a tenu grâce aux immigrés et à leurs enfants qui occupent souvent des métiers difficiles et invisibles. Parce que la place importante qu'il occupe dans le monde n'est pas sans lien avec une tradition d'hospitalité et de fraternité qu'il porte en étendard malgré les vicissitudes dans sa mise en œuvre. Parce que notre musique, notre littérature, notre cinéma, nos arts, nos sports, notre gastronomie, n'auraient tout simplement pas cette richesse incroyable sans les contributions de celles et ceux qui, venus en France, ont apporté un peu d'ailleurs, un autre regard et d'autres saveurs.

Le nouveau Musée est donc d'abord un musée de fierté nationale, qui raconte en textes, images, œuvres, parcours de vie, comment nous sommes devenus la France. Il n'occulte rien, il dit aussi tous les obstacles, il interroge la relation difficile à l'altérité, la peur de l'étranger, qui à chaque époque prend de nouvelles formes. Il confronte les préjugés d'aujourd'hui, il invite à changer de regard sur l'immigration pour retrouver le sens de l'ouverture. Il propose, en reposant sur des données objectives, de dépasser les polémiques qui trop souvent polluent tout échange sur l'immigration.

Le Musée est un lieu d'histoire et de réflexion, mais il est aussi un musée tout court : un lieu sensible, interactif, ouvert, où l'on peut apprendre en se divertissant. Nous avons voulu en faire un lieu pour tous, avec des dispositifs d'accessibilité et des parcours différents en fonction des attentes : un parcours pour les enfants, avec des textes à leur hauteur ; un parcours historique, des documents et données précises et à jour de l'historiographie la plus récente ; un parcours sensible, avec des histoires de vie qui accompagnent les objets donnés au Musée par des immigrés ou leur famille ; un parcours artistique, avec des œuvres contemporaines à toutes les étapes du parcours ; un parcours musical et cinématographique aussi ; des espaces immersifs ont aussi été créés (une introduction en images, un studio d'écoute des chansons et musiques des migrations, le salon Télé, un espace vidéo dédié aux crises internationales des années 1990, une salle de projection de films artistiques et documentaires) ; enfin des bornes interactives permettent d'aborder les migrations par de multiples entrées (pays d'origine, cartes, évolution des statuts).

Sur près de 2 000 m^2 avec près de 600 objets, documents et œuvres exposés sur les plus de 8 000 que le Musée a désormais dans ses collections, le Musée de l'histoire de l'immigration a tous les atouts pour être un musée national incontournable. Continuons en 2025 de faire vivre ce Musée, indispensable pour comprendre l'histoire de la France. Enfin, je remercie les équipes du Musée et du Palais de la Porte Dorée, les historiens, les artistes, les tutelles, toutes celles et ceux qui soutiennent l'Établissement depuis de nombreuses années et qui ne ménagent pas leur peine pour en faire le grand Musée qu'il est aujourd'hui.



© Anne Volery

L'EXPOSITION PERMANENTE DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

EN BREF

Le Musée national de l'histoire de l'immigration représente un espace didactique et évolutif intégrant les recherches récentes sur l'immigration en France.

Accessible, notamment au jeune public, le Musée déroule un récit chronologique, thématique et sensible en 11 dates repères — de 1685 à nos jours — qui montrent que l'histoire de l'immigration est une composante indivisible de l'histoire de France, à partir de données scientifiques, d'évènements, de récits de vie.

Mêlant documents d'archive, photographies, peintures, sculptures, affiches, parcours de vie, créations artistiques contemporaines et outils de médiations numériques pour tous les âges, le nouveau Musée apportera à chaque visiteurs les éléments essentiels pour connaître et comprendre une part essentielle de l'identité française.

LES CHIFFRES CLÉS

- 1800 m^2 de surface d'exposition
- 21 parcours de vie racontés à travers des objets
- 3 parcours sonores
- 84 titres dans la playlist du studio de musique

L'ÉQUIPE DE CONCEPTION DU MUSÉE

Sous la direction scientifique de Patrick Boucheron, historien et professeur au Collège de France et Romain Bertrand, historien, des chercheurs mais aussi des conservateurs du patrimoine, des muséographes, des artistes et des spécialistes de la médiation ont travaillé tout au long de l'année 2018 pour penser le récit historique du nouveau Musée national de l'histoire de l'immigration.

En 74 contributions, le rapport a donné une trame à l'exposition permanente articulée autour d'une chronologie forte et de dates repères. Il a été publié sous le nom *Faire musée d'une histoire commune* (éd. du Seuil).

COMMISSAIRE GÉNÉRAL : Sébastien Gökalp

COMMISSAIRES SCIENTIFIQUES : Marianne Amar, Emmanuel Blanchard, Delphine Diaz et Camille Schmoll.

COMMISSAIRE EXÉCUTIVE : Émilie Gandon

LE PLAN DU MUSÉE



LE MUSÉE PAS-À-PAS

1685

LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME, TERRE D'ACCUEIL, TERRE D'EXIL

À la fin du XVII[e] siècle, le royaume de France est une terre d'immigration et d'émigration. Les étrangers qui s'y installent viennent surtout des pays frontaliers, pour des motifs principalement économiques mais aussi politiques ou religieux. Rares sont les étrangers qui obtiennent une « lettre de naturalité » leur permettant de devenir sujets du roi.

Dans le même temps, la traite transatlantique se développe : dans les possessions françaises des Antilles, l'économie de plantation est alimentée par la mise en esclavage de captifs africains ayant survécu à cette migration forcée. En mars 1685 est promulgué l'« édit sur la police des esclaves des îles de l'Amérique française », connu sous le nom de « Code Noir », qui synthétise près de cinquante ans de réglementations issues de coutumes et de jurisprudences locales.

En octobre 1685, Louis XIV signe l'édit de Fontainebleau qui interdit l'exercice public de la « religion prétendue réformée », le protestantisme. Les protestants français — ou huguenots — sont sommés de se convertir au catholicisme. En deux ans, près de 100 000 d'entre eux s'exilent vers des terres plus accueillantes en Europe, mais aussi aux Antilles et en Afrique australe.

› 1685

Adoption de l'édit « sur la police des esclaves des îles de l'Amérique française », appelé plus tard « Code Noir ».

L'édit de Fontainebleau révoque l'édit de Nantes qui avait été signé en 1598 par Henri IV et qui octroyait aux protestants la liberté de conscience, l'égalité civique ainsi qu'une liberté de culte restreinte. Près de 100 000 huguenots quittent le pays.



→ *Code Noir,* coll. Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Don O. Laouchez © Philippe Fraysseix, EPPPD-MNHI.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **La traite des esclaves au temps du Code Noir.**
- **L'exil des huguenots après la révocation de l'édit de Nantes.**
- **La diversité des étrangers sous l'Ancien Régime.**



→ *Coupe de Sainte-Cène au « désert » ou coupe de communion au désert,* Musée Jeanne d'Albret, Orthez © Photo Musée Jeanne d'Albret.



Date repère 1685, œuvre de Gaëlle Choisne, *Marchandage*, 2023 © EPPPD-MNHI, photo Cyril Zannettacci.



→ Hyacinthe Rigaud, *Jeune serviteur tenant un arc*, vers 1700, Musée des Beaux-arts de Dunkerque © RMN - Grand Palais / Daniel Arnaudet.



→ Maquette du bateau *L'Aurore,* Paris, Musée national de l'histoire de l'immigration © Philippe Fraysseix/EPPPD-MNHI.

JEAN-DOMINIQUE CASSINI

Astronome, né à Périnaldo dans le comté de Nice en 1625 (hors du royaume de France). Reconnu en Italie pour ses travaux scientifiques à l'université de Bologne, Jean-Baptiste Colbert le fait venir en France à la demande de Louis XIV pour le nommer directeur de l'observatoire à l'Académie des sciences en 1672. À son arrivée dans le royaume de France, Louis XIV lui délivre une lettre de naturalité. C'est une grâce exceptionnelle faite par le roi à un étranger afin d'en faire un de ses sujets. En contrepartie ce dernier doit résider dans le royaume de manière constante. Le principal intérêt de ce statut pour un étranger est d'échapper au droit d'aubaine. Ce droit régalien limite le pouvoir d'hériter et de transmettre en plaçant le roi comme héritier des biens laissés par les étrangers décédés dans le royaume.



→ Louis XIV et Jean-Baptiste Colbert *Lettre de naturalité de Jean-Dominique Cassini*, avril 1673, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

1789

LES ÉTRANGERS DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Les étrangers se retrouvent dans les trois ordres de la société d'Ancien Régime (noblesse, clergé, tiers état). Néanmoins, ils n'ont pas les mêmes droits que les sujets du roi nés dans le royaume, appelés les « régnicoles ».

1789

Adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
Début de l'émigration vers l'étranger de Français opposés à la Révolution ou fuyant ses troubles.

En 1789, la Révolution française instaure la citoyenneté politique, fondée sur la reconnaissance de nouveaux droits civils et politiques. Les étrangers, qui jouissent de la liberté d'expression et de réunion, demeurent exclus du droit de vote. Ils ont toutefois la capacité de s'agréger au corps des citoyens français : la Révolution française simplifie leurs conditions d'accès à la naturalisation et à l'exercice de fonctions publiques.

Dans ce contexte révolutionnaire, près de 150 000 « émigrés » français, partisans de la monarchie ou craignant pour leur vie, choisissent l'exil et espèrent rétablir l'Ancien Régime en France. Ces « émigrés » seront plus tard déchus de leurs droits civiques et privés de leurs biens.



→ *La Fête de la Fédération*, Musée Carnavalet, photo Paris Musées.

Au tournant du XVIII[e] et du XIX[e] siècle, d'autres types de migrations se poursuivent, reliant la France métropolitaine aux colonies. Alors que la traite transatlantique est à son apogée, nombre de colons gagnent la métropole ou le continent américain, après la révolte des esclaves à Saint-Domingue (1791) et la première abolition de l'esclavage (1794). La fluctuation des frontières européennes liée aux guerres napoléoniennes entraîne, sous le Premier Empire (1804-1815) ainsi qu'au début de la Restauration (1815-1830), des migrations intracontinentales : conscrits français, soldats étrangers, prisonniers de guerre, exilés politiques et travailleurs venus de pays voisins.



→ Anonyme, *Moi libre*, 1794 © Bibliothèque nationale de France.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Les étrangers dans la Révolution française, la naissance de la citoyenneté politique, l'émancipation des Juifs et le sort des émigrés.**
- **Les dynamiques coloniales et atlantiques et la révolution de Saint-Domingue.**
- **La question de la naturalisation dans la France postrévolutionnaire.**



→ *Alexandre-Marie Aguado, vicomte de Monte Ricco,* Château de Versailles et de Trianon © RMN-Grand Palais.

ALEXANDRE AGUADO, EXILÉ ESPAGNOL

Alejandro María Aguado (1784-1842) est ce que l'on appelle péjorativement en castillan un *afrancesado*, à savoir un Espagnol qui a collaboré avec le régime de Joseph Bonaparte, frère de l'empereur et roi d'Espagne. Quand, à la fin du Premier Empire, les défaites françaises se multiplient, ils sont environ 10 000 *afrancesados* qui, comme lui, doivent fuir leur pays en 1813-1814. En France, Aguado fait fortune comme banquier. Naturalisé en 1828, il est nommé maire d'Évry, collectionne un nombre considérable d'œuvres d'art, devient le mécène de Rossini et multiplie les investissements.

1848

ÉMIGRANTS, EXILÉS, COLONS ET COLONISÉS

Sous la monarchie de Juillet (1830-1848), l'accueil des étrangers en France connaît un tournant important. La révolution libérale des Trois Glorieuses suscite l'arrivée de milliers d'exilés politiques européens (majoritairement des Polonais fuyant la répression russe). En 1832, une première loi sur les « réfugiés » consacre la reconnaissance de cette catégorie administrative qui isole un groupe circonscrit d'étrangers plus surveillé que d'autres.

En 1848, la révolution de février met fin à la monarchie et la Seconde République adopte le suffrage masculin. Les conditions de naturalisation sont alors assouplies. Pour la première fois, en 1851, les étrangers sont dénombrés lors du recensement de la population. Ils s'impliquent dans la vie culturelle du pays. Ils s'engagent en politique comme dans les insurrections et révolutions qui rythment le XIXe siècle.

L'année 1848 voit aussi se développer les migrations à destination des colonies. La conquête de l'Algérie, à partir de 1830, avait été sanglante et sa colonisation, hésitante. Après la défaite de l'émir Abdelkader, la Seconde République divise le nord de l'Algérie en trois départements. L'État y souhaite la venue de colons français mais une grande partie de ceux qui s'y installent sont issus d'îles et de régions pauvres de la Méditerranée. C'est également en Algérie que la République, devenue conservatrice après l'été 1848, cherche à déporter ses indésirables mais les tentatives de colonisation pénitentiaire échouent.

1848

Seconde République : octroi du droit de vote aux citoyens de sexe masculin et seconde abolition de l'esclavage dans les colonies.

Transformation du nord de l'Algérie en départements français (Alger, Constantine, Oran) ; les migrations françaises et européennes vers cette colonie sont encouragées.



→ Alphonse Garreau, *Allégorie de l'abolition de l'esclavage à la Réunion, 20 décembre 1849*, musée du quai Branly - Jacques Chirac © Photo Claude Germain, musée du quai Branly - Jacques Chirac, Dist. RMN-Grand Palais.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Les réfugiés étrangers : naissance d'une catégorie administrative.**
- **Les étrangers dans la vie politique et culturelle française au XIXe siècle.**
- **La seconde abolition de l'esclavage et les circulations coloniales.**



→ Téofil Antar Kwiatkowski, *Jeune Polonaise saisie par le froid*, 1842. Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.



→ Honoré Daumier, *Les Étrangers dévisagés par eux-mêmes*, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

1889

DES ÉTRANGERS AUX IMMIGRÉS

Sous la Troisième République, la loi du 26 juin 1889 rend obligatoire le double droit du sol. L'enfant né en France d'un parent né en France est français de plein droit dès sa naissance.

Deux raisons ont motivé cette loi : en métropole, il s'agit d'empêcher que des enfants français, nés de parents étrangers, puissent abandonner la nationalité française afin de se soustraire à un service militaire d'une durée de cinq ans, puis réduit à trois ans ; en Algérie, les colons français redoutent d'être supplantés numériquement par les étrangers européens. C'est pourquoi la loi prévoit que les descendants de ces derniers deviennent automatiquement français à leur majorité.

L'immigration se poursuit encore à la fin du XIX^{e} siècle. Il s'agit principalement de travailleurs belges et italiens qui viennent combler le « manque de bras ». À cette même époque, le monde entier subit une longue crise économique. Elle entraîne, en France, une flambée xénophobe : les étrangers sont l'objet de pamphlets hostiles ainsi que de violences collectives. À partir des années 1880-1890, la présence de la main-d'œuvre étrangère est perçue comme un problème. La figure de l'immigré devient, avec le Juif — y compris français, comme l'était le capitaine Alfred Dreyfus —, le bouc émissaire par excellence.

› 1889

Le double droit du sol est instauré par loi du 26 juin 1889.



→ *Famille napolitaine à Paris, Boulevard Saint-Germain,* vers 1880, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Travail et immigration.**
- **La montée de la xénophobie et l'antisémitisme.**
- **La France comme terre de transit et d'émigration.**



→ *Le Petit Journal illustré,* 28 juin 1908, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.



→ *Pssst... !* 23 juillet 1898, don de Nicolas Demorand, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Forain.

1917

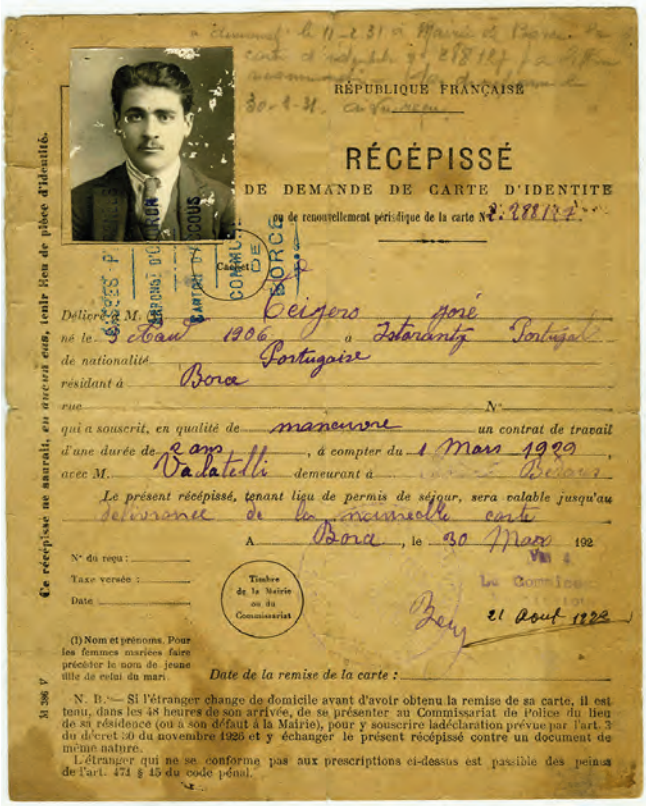
DE LA GRANDE GUERRE AUX ANNÉES 1920

La Première Guerre mondiale bouleverse la condition des étrangers. Dès août 1914, ils font l'objet d'une surveillance renforcée. L'État contrôle leurs déplacements, les passeports avec visa sont rétablis et le permis de séjour devient obligatoire. Les ressortissants des puissances ennemies doivent quitter le pays sans délai ; à défaut, ils sont internés. Les nationaux des pays neutres, Italiens ou Espagnols, partent également, poussés par l'État et par la pression xénophobe.

Néanmoins, le pays, à cause de la guerre, a besoin des étrangers. Au front comme à l'arrière, le conflit est une période d'intenses circulations. Pendant quatre ans, se croisent ainsi, en métropole, soldats et travailleurs, étrangers et coloniaux, qu'ils soient ou non volontaires. Cette diversité nouvelle marque profondément la société.

1917

Création, par décret d'une carte d'identité « à l'usage des étrangers » qui autorise et encadre leur séjour en France. Le statut des « travailleurs étrangers et coloniaux » est rapidement précisé par un second décret.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉCÉPISSÉ

DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

ou de renouvellement périmée de la carte N° 111172

Délivré à M. Teijero José

né le 9 Août 1906 à Estarreja Portugal

de nationalité Portugaise

résidant à Bora

rue N°

qui a souscrit, en qualité de manœuvre un contrat de travail

d'une durée de an, à compter du 1 Mars 1920,

avec M. Valatelli demeurant à Bora

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'au

délivrance de la nouvelle carte

A Bora, le 30 Mars 192

N° du reçu :

Taxe versée :

Date

Timbre de la Mairie ou du Commissariat

21 Août 1922

(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées faire précéder le nom de jeune fille de celui du mari.

Date de la remise de la carte :

N. B. — Si l'étranger change de domicile avant d'avoir obtenu la remise de sa carte, il est tenu, dans les 48 heures de son arrivée, de se présenter au Commissariat de Police du lieu de sa résidence (ou à son défaut à la Mairie), pour y souscrire ladéclaration prévue par l'art. 3 du décret 30 du novembre 1926 et y échanger le présent récépissé contre un document de même nature.

L'étranger qui ne se conforme pas aux prescriptions ci-dessus est passible des peines de l'art. 471 § 15 du code pénal.

Ce récépissé ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.

→ *Récepissé de demande de carte d'identité de José Teijero,* 1929, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

L'État intervient massivement dans le recrutement, l'administration et le contrôle des immigrés. En avril 1917, il crée la carte d'identité des étrangers. Une fois la paix revenue, cette carte d'identité devient un outil durable et central des politiques migratoires.

Au lendemain de la guerre, l'Europe est marquée par des violences qui provoquent d'importantes migrations de réfugiés, notamment vers la France. Pour faire face aux besoins de la reconstruction et pour combler le déficit démographique lié au conflit, le gouvernement décide de faire appel aux travailleurs étrangers. Il signe des conventions internationales et organise des recrutements collectifs avec l'appui du patronat. Les anciennes routes migratoires, fondées sur des réseaux de connaissance, continuent de fonctionner.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **La mobilisation des étrangers et des coloniaux dans l'effort de guerre.**
- **Le contrôle des étrangers, l'anthropométrie et la création de la carte d'identité.**
- **La protection de réfugiés et des apatrides.**
- **Les travailleurs immigrés après-guerre.**
- **La diversité dans la France des années 20 et 30.**





→ Samuel Fosso, *Allonzenfans, Diptyque#1*, 2013, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI, photo Philippe Lebruman © Samuel Fosso. Courtesy J.M. Patras, Paris.

LAZARE PONTICELLI, UN SOLDAT ITALIEN AU SERVICE DE LA FRANCE

En 1907, Lazare Ponticelli, alors âgé de neuf ans, né dans une famille d'agriculteurs de sept enfants, émigre seul depuis l'Italie, chassé par la misère. Installé à Nogent, à côté de Paris, il s'engage pour la France lors de la déclaration de guerre, avec son frère Céleste. Ils sont affectés au sein de l'unité de soldats italiens dite légion Garibaldi. Quand l'Italie entre en guerre aux côtés de la France en 1915, Céleste est exempté, mais Lazare doit rejoindre l'armée de son pays d'origine. Blessé au combat, Lazare Ponticelli reçoit de nombreuses décorations militaires pour sa bravoure. Après la guerre, il fonde avec ses frères une entreprise de fumisterie qui connaît une belle réussite. Naturalisé en 1939, il meurt en 2008 à l'âge de 110 ans et entre dans l'histoire comme le « dernier des poilus ».



→ *Paire de bottes de Lazare Ponticelli*, début du XX[e] siècle, don de Madame Ponticelli, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI, photo Lorenzö.



→ Anonyme, *Jeanne et Paulette Nardal et les membres de la* Revue Noire.

JEANNE ET PAULETTE NARDAL ET LES MEMBRES DE LA REVUE NOIRE

En 1920, Paulette Nardal, bientôt rejointe par sa sœur Jeanne, quitte Fort-de-France en Martinique pour Paris afin de suivre des études d'anglais.
Dans les années 1930, Paulette Nardal anime un salon où les chantres de la négritude, Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor, forgent leurs armes littéraires. Les sœurs Nardal lisent et accueillent également les écrivains afro-américains comme Alain Locke et Claude McKay.
Leurs écrits journalistiques ainsi que la *Revue du monde noir* (1931-1932) qu'elles publient annoncent le mouvement de la négritude.



↑ *Ensemble de douilles gravées par des travailleurs chinois.*



↑ *Travailleurs chinois en France, dans le secteur britannique du front Ouest.*

Associated Illustration Agencies, LTD 1914-1918, Musée national de l'histoire de l'immigration, don de Monsieur Guy Danze © EPPPD-MNHI.

1931

FACE AUX CRISES

En 1931, 2,7 millions d'étrangers vivent en France, soit 7 % de la population. Ils viennent en grande majorité de pays européens, Italie et Pologne en tête. Moins nombreux sont les ressortissants des colonies françaises, étroitement encadrés. En mai, l'ouverture, à Paris, de l'Exposition coloniale internationale célèbre l'Empire. C'est à cette occasion qu'est construit le Palais de la Porte Dorée dont le décor témoigne de la ferveur coloniale de l'époque.

1931

Près de 2 500 ouvriers de toutes origines et de toutes nationalités travaillent à l'édification des pavillons construits pour l'Exposition coloniale internationale.



→ Victor Jean Desmeures, *Exposition coloniale internationale. Le tour du Monde en un jour*, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI

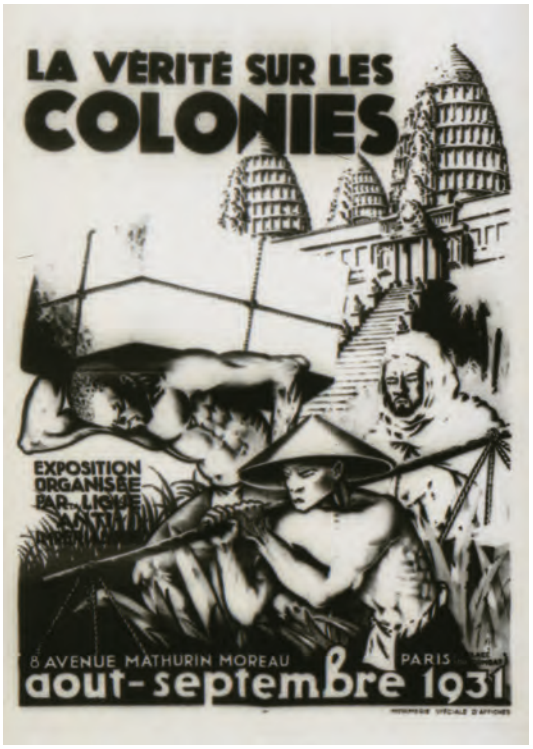
L'année 1931 inaugure aussi une décennie de crises : économique, sociale, politique. Face à la montée du chômage, la protection de la main-d'œuvre nationale devient une priorité. Sous la pression des classes moyennes, un arsenal juridique limite l'accès des étrangers au marché du travail et leur interdit certaines professions. Nombre d'entre eux, privés d'emploi, sont de ce fait privés de papiers en règle et contraints de quitter le pays, refoulés, rapatriés ou expulsés.

Ce protectionnisme se nourrit de xénophobie et d'antisémitisme anciens, exacerbés par l'arrivée de nombreux réfugiés juifs fuyant le nazisme. Au sommet de l'État, certains experts tentent d'imposer une hiérarchie des étrangers selon des origines jugées plus ou moins « désirables ».

En 1936, le Front populaire représente une fragile embellie. Si la solidarité paraît un temps l'emporter, très vite, les tensions internationales ainsi que l'arrivée de nouveaux réfugiés aggravent les fractures de la société française. En 1938, les décrets Daladier inaugurent une période de répression sans précédent à l'encontre des étrangers et menacent la tradition de l'asile.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **La surveillance politique des étrangers.**
- **La crise économique et la question de la préférence nationale.**
- **La France et son Empire colonial.**



→ *La vérité sur les colonies*, affiche de l'exposition anti-coloniale inaugurée le 19 septembre dans le pavillon des soviets
© Archives départementale de la Seine-Saint-Denis/archives du PCF.



→ Marcel Cerf, *Fête de l'Humanité. Une milicienne républicaine espagnole à Garches (Hauts-de-Seine)*, 1936 © Marcel Cerf/BHVP/Roger Viollet.



→ *Grève des étudiants en médecine « Contre l'invasion métèque »*, 1935, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI

1940

ÉTRANGERS ET PERSÉCUTÉS EN TEMPS DE GUERRE

Début 1939, la République à son crépuscule accorde l'asile aux Espagnols pris dans un exode massif à la fin de la guerre civile, et aux réfugiés qui essaient d'échapper au pouvoir nazi.

En septembre, lorsque commence la guerre, les soldats coloniaux, les apatrides et les bénéficiaires du droit d'asile sont mobilisés. Des étrangers s'engagent aux côtés de la France quand d'autres, traités en ennemis ou en indésirables, sont internés.

L'effondrement militaire de 1940 provoque l'occupation d'une partie du territoire, et la chute de la République remplacée par le régime de Vichy. En quelques mois, l'ordre ancien est balayé. Vichy et l'occupant allemand imposent de nouvelles lignes de fracture.

1940

Mise en place d'une politique antisémite, qui exclut les Juifs de la nation : ordonnances allemandes en zone occupée ; pour le régime de Vichy, révision des naturalisations, création du statut des Juifs et abolition du décret Crémieux qui octroyait depuis 1870 la citoyenneté aux Juifs d'Algérie.



→ *La Rafle du Vel' d'Hiv, devant le Vélodrome d'Hiver, rue Nélaton, Paris XV^e^*, Paris-Midi, Fonds *France-Soir*, Bibliothèque historique de la Ville de Paris © BHVP/Roger-Viollet.

Les droits des Français naturalisés sont amputés et leur condition est menacée. Une partition juridique sépare désormais radicalement Juifs et non-Juifs, dans le droit fil des discours antisémites des années 1930. Dès 1942, les nazis planifient et imposent l'extermination des Juifs dans l'Europe occupée. Vichy se fait le complice de ce crime, au nom de sa politique de collaboration, xénophobe et antisémite. Les rafles et les déportations, surtout celles des enfants, provoquent progressivement une prise de conscience dans l'opinion et conduisent à des actes de sauvetage.

En 1944, étrangers et colonisés, résistants ou mobilisés dans l'armée participent à la Libération. Dans le chaos qui suit la capitulation allemande, la France se trouve au cœur de déplacements massifs qui transforment le visage des migrations. L'Empire, lui aussi, évolue : l'Union française, créée en 1946, transforme le cadre institutionnel ; une série de soulèvements vient contester l'ordre colonial.

Avec le retour à la légalité républicaine, de nouveaux textes juridiques définissent les conditions d'accès à la nationalité, à l'entrée et au séjour des étrangers. L'État prend désormais en charge le recrutement de la main-d'œuvre étrangère, indispensable à la reconstruction.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **La défaite républicaine en Espagne et la Retirada.**
- **Les étrangers et les colonisés face à la guerre (1939-1940).**
- **Les persécutions, les spoliations et l'extermination sous Vichy.**
- **L'engagement des étrangers et des coloniaux contre l'occupant.**



→ David Seymour, *Réfugiés républicains espagnols traversant la frontière*, 1939
© David Seymour/Magnum photos © ADAGP, Paris, 2025.



→ *Des libérateurs ? La libération par l'armée du crime*,
Musée de l'armée © Photo Paris - Musée de l'Armée,
Dist. RMN-Grand Palais/Pascal Segrette.

1962

RECONSTRUCTION, DÉCOLONISATIONS ET MIGRATIONS

Dans l'immédiat après-guerre, alors que le nombre d'étrangers en France a sensiblement diminué (retours au pays et naturalisations), un nouveau cycle migratoire s'amorce : de 1947 à 1975, le nombre d'étrangers sur le territoire double, passant de 1,7 million à 3,4 millions.

Il s'agit, dans un premier temps, de main-d'œuvre étrangère peu qualifiée participant à la reconstruction de la France et à la croissance économique des « Trente Glorieuses ».

Puis, dans le contexte de la guerre froide, des réfugiés fuyant des pays communistes ou des dictatures trouvent asile en France.

L'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962, au terme de huit années de guerre, est, elle aussi, à l'origine d'un vaste mouvement migratoire : on compte 1 million de Français rapatriés d'Algérie vers la métropole (dont 80 % en 1962). C'est l'exode le plus massif qu'ait jamais connu la France.

Après les indépendances africaines, l'attitude de l'Hexagone envers ses anciens colonisés, désormais appelés « travailleurs immigrés », est ambivalente : si elle fait preuve d'une certaine méfiance, elle ne souhaite pas pour autant les traiter comme des étrangers ordinaires et envisage de leur conférer certains droits spécifiques. L'immigration européenne, même irrégulière, reste néanmoins privilégiée.

Au sein de la société, les étrangers sont de plus en plus visibles : leurs conditions de vie précaires (bidonvilles ou meublés insalubres) suscitent de nouveaux engagements et de nouvelles mobilisations.

➤ 1962

Indépendance de l'Algérie. Exode de plus de 800 000 Français et Européens d'Algérie qui viennent s'installer en métropole (les « rapatriés »).



→ Paul Almasy, *Arrivée dans le port de Marseille*, 1962, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Paul Almasy/AKG-images.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **La guerre d'indépendance algérienne et les affrontements en métropole.**
- **Les décolonisations.**
- **L'immigration portugaise.**
- **La part des étrangers dans la croissance d'Après-guerre.**



→ Pierre Boulat, *Fouille dans le bidonville de Nanterre, La vie des Nord-Africains de Paris (série)*, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Pierre Boulat/Association Pierre & Alexandra Boulat.



→ Éric Manigaud, *Elie Kagan #1*, 2017. Collection Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Adagp, Paris, 2025.



→ Anonyme, Fodé Kaba dans les rues de Paris, année 1960
© Collection particulière.



↑ Faux passeport sierra-léonais utilisé par Fodé Kaba pour quitter la Guinée afin de rejoindre sa famille, 1968, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI.



↑ Titre de voyage délivré à Fodé Kaba pour retourner en Guinée, 1983, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI.

FODÉ KABA, ÉTUDIANT GUINÉEN EN FRANCE AU MOMENT DES INDÉPENDANCES AFRICAINES

Fodé Kaba est étudiant en France lorsque la Guinée devient indépendante en 1958. Du jour au lendemain, il devient un étranger. Aux conséquences matérielles de ce changement s'ajoutent des réactions hostiles : le nouveau président guinéen, Sékou Touré, a en effet refusé d'intégrer la communauté franco-africaine proposée par le général de Gaulle.

Désireux de participer à la construction de son pays, Fodé Kaba rentre en Guinée en 1968, accompagné de sa femme française et de leur fille. Confrontée à la suspicion ainsi qu'à la dureté du régime, la famille renonce rapidement à s'y établir. Fodé Kaba, interdit de sortie, est contraint de quitter le pays doté de faux papiers. Il revient en France où il est rapidement naturalisé. Il retournera par la suite en Guinée, une fois clandestinement en 1983 puis, après la mort de Sékou Touré (1984), pour des vacances.

POUR RETROUVER SON TÉMOIGNAGE :
histoire-immigration.fr/collections/le-passeport-de-fode-kaba

JOSÉ BAPTISTA DE MATOS ITINÉRAIRE D'UN TRAVAILLEUR PORTUGAIS

José Baptista de Matos naît au Portugal en 1934. Au début des années 1960, vivant sous la pression du régime dictatorial de l'Estado Novo (1933-1974), il se résout à l'exil soucieux de l'avenir de ses enfants. En 1963, muni d'un visa de tourisme, il part seul en France où il trouve d'abord refuge dans le bidonville de Champigny-sur-Marne où vivent plus de 10 000 Portugais. Quelques années plus tard, il parvient à faire venir sa femme et ses enfants. Embauché dans les travaux publics, il accède à des fonctions de cadre technique à la RATP. Il consacre trente ans de sa vie aux chantiers du métro et du RER.



→ Anonyme, *Photographie de J.B. De Matos sur son premier chantier en France*, 1963, Don de Monsieur José Baptista de Matos, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI.

POUR RETROUVER SON TÉMOIGNAGE :

histoire-immigration.fr/portraits-des-histoires-singulieres/baptista-de-matos

1973

1973 : POLITISATION DE L'IMMIGRATION

Les années 1970 voient une augmentation des agressions et des crimes racistes en France. À la suite de la crise provoquée par le choc pétrolier de 1973, le gouvernement français entend « maîtriser les flux migratoires » et décide de « suspendre » l'immigration de travail. De 1977 à 1981, alors que Valery Giscard d'Estaing est président de la République, les politiques migratoires se durcissent : recours accru aux expulsions ainsi qu'à l'« aide au retour », mise en place d'un régime de détention administrative, souhait de remplacer les immigrés par de la main-d'œuvre française féminine. La gauche, les syndicats, les églises comme certains partis de droite se mobilisent contre cette politique de retour forcé.

Au même moment, dans le sillage de mai 1968 et des mobilisations anticoloniales, se structure un mouvement de défense des droits des travailleurs immigrés. Les revendications sont diverses et nombreuses : dénonciation des crimes racistes, réforme du fonctionnement des foyers, accès à un logement décent, obtention d'un statut juridique stable, justice sociale dans les usines, représentation des immigrés dans les syndicats… Dans ces domaines, les victoires alternent avec des épisodes de répression et d'expulsion.

1973

L'été et l'automne sont marqués par de nombreuses violences racistes, notamment dans la région de Marseille.



À cette époque, la France accueille également de nombreux exilés politiques : Portugais fuyant les guerres coloniales, opposants aux dictatures d'Amérique du Sud ou *boat people* du Sud-Est asiatique.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Les raisons complexes de l'arrêt de l'immigration de travail.**
- **Les mobilisations par les droits et pour les droits.**
- **L'accueil de nouveaux réfugiés d'Amérique Latine et d'Asie du Sud-Est.**
- **Les violences xénophobes.**

→ Gérald Bloncourt, *Ouvrier travaillant à la construction de la Tour Montparnasse*, 1971, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI
© Gérald Bloncourt.



→ Atelier des beaux-arts, *Travailleurs français immigrés unis*, 1968, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI



→ Anonyme, *À bas la campagne raciste*, vers avril-mai 1975, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI



→ S.A.I.E Moriamé, *Le racisme divise*, années 1970, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI



→ *Photographie d'identité de Cristina Diaz Vergara et de sa fille, issue de son passeport*, 1974, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI.

CRISTINA DIAZ VERGARA, UNE HISTOIRE DE L'EXIL POLITIQUE CHILIENS

Au Chili, Cristina Diaz Vergara, née en 1945, participe à la fondation du premier syndicat des artisans d'art ainsi qu'aux mobilisations d'appui au gouvernement d'Unité populaire, présidé par Salvador Allende. Quelques mois après le coup d'État militaire du 11 septembre 1973, elle fait l'objet de menaces qui la contraignent à s'exiler en compagnie de son mari et de sa fille.

Grâce à un visa délivré par l'ambassade de France au Chili, la famille obtient le statut de réfugié politique. Elle s'installe à Lyon. En marge de son travail d'éducatrice spécialisée, Cristina Diaz Vergara milite pour la reconnaissance des droits des Amérindiens mapuche.

POUR RETROUVER SON TÉMOIGNAGE :
histoire-immigration.fr/collections/le-passeport-de-cristina-diaz-vergara

1983

PREMIÈRE, DEUXIÈME, TROISIÈME GÉNÉRATION ! LUTTES POUR LES DROITS ET ÉMERGENCE DE NOUVELLES FRONTIÈRES

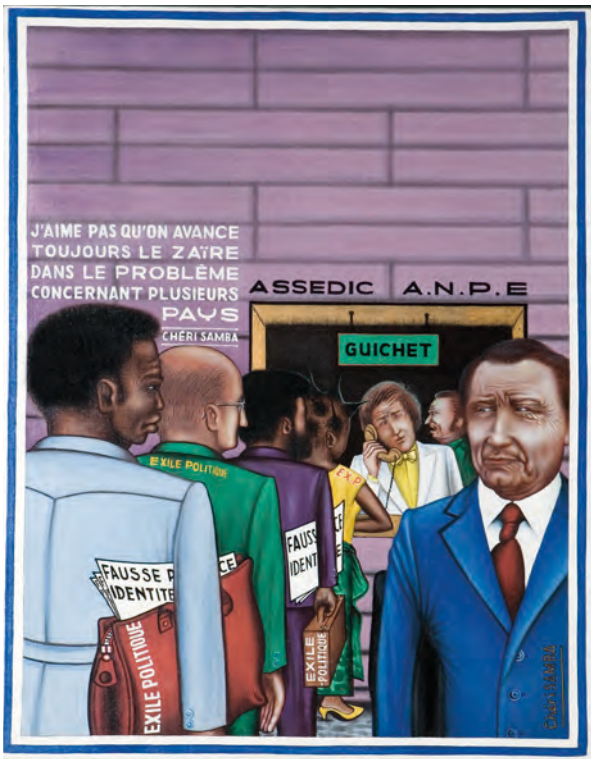
Après l'élection de François Mitterrand en 1981 et le succès de la gauche aux élections législatives, le gouvernement régularise les sans-papiers (ils seront 135 000 à en bénéficier), accorde le droit d'association aux étrangers, suspend les expulsions et annule en partie les mesures répressives de la décennie précédente.

C'est une période d'effervescence, entre mobilisations contre les violences xénophobes et racistes et émergence d'une nouvelle culture politique, urbaine et artistique.

En 1983, la Marche pour l'égalité et contre le racisme contribue à rendre davantage visibles dans l'espace public les descendants de l'immigration. Elle aura pour effet l'instauration de la carte de séjour, valable désormais dix ans. 1983 voit aussi, aux municipales, les premières victoires du Front national, parti politique dénonçant de manière virulente l'immigration.

› 1983

Première poussée électorale du Front national à des élections municipales. Marche pour l'égalité et contre le racisme ; adoption de la carte de séjour de dix ans.



→ Cheri Samba, *Assédic-ANPE*, Musée national de l'histoire de l'immigration
© EPPPD-MNHI © Chéri Samba.

Les problèmes des banlieues deviennent un véritable sujet de débat politique. Les familles des classes moyennes sont toujours plus nombreuses à quitter les « grands ensembles », qui deviendront le symbole des difficultés des politiques urbaines et d'intégration.

Quant à l'encadrement du droit de séjour et du droit d'asile des étrangers, il se durcit dès le début des années 1980. Certaines décisions auront des effets durables : la reprise des expulsions, l'usage de la rétention administrative, le filtrage plus sévère des entrées. Le fossé se creuse entre, d'un côté, les réguliers qui seraient « intégrables » et, de l'autre, les sans-papiers qui seraient « expulsables ». Progressivement, l'accès à l'asile se restreint tandis que le droit de la nationalité est l'objet d'une intense politisation.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Les mobilisations des travailleurs.**
- **La Marche pour l'égalité et l'émergence des descendants d'immigrés dans l'espace public.**
- **La dimension culturelle des mobilisations et l'émission *Mosaïque*.**



→ La marche pour l'égalité et contre le racisme, Paris, décembre 1983. Musée national de l'histoire de l'immigration, Inv. 2018.105.1.
© Amadou Gaye / EPPPD-MNHI © ADAGP, Paris, 2025.



→ Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, *Le racisme est un affront national*, seconde moitié du XX[e] siècle, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.



→ Anonyme, *j'écoute 98.5*, 1985, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

1995

LE TEMPS DE L'EUROPE

L'intégration européenne transforme en profondeur les enjeux migratoires et d'asile en France. De Schengen à Dublin, le principe d'un régime de mobilité qui distingue Européens et non-Européens se renforce.

La convention de Schengen, entrée en vigueur en 1995, institue un espace de libre circulation, sans passeports ni contrôles. En 2023, cet espace comprend 27 pays, dont 23 sont membres de l'Union européenne. Les parcours migratoires des Européennes et des Européens sont désormais plus flexibles et les mobilités deviennent un formidable moteur d'intégration. Mais cette intégration est à géométrie variable. Ainsi, certains pays membres de l'Union européenne comme l'Irlande, Chypre, la Bulgarie et la Roumanie ne font pas partie de l'espace Schengen.

En contrepartie de la libre circulation, l'Union européenne renforce ses frontières externes. Elle crée en 2004 l'agence Frontex, chargée de les surveiller. Les États membres signent des accords de réadmission avec les « pays tiers » et multiplient les opérations de rétention ou d'expulsion. Ce renforcement de la frontière extérieure à l'Est et au Sud s'inscrit dans la définition d'une politique commune d'asile et d'immigration. En vertu de la convention de Dublin de 1990, l'examen de la demande d'asile est confié désormais au premier État membre par lequel le migrant est entré dans l'espace européen.

› 1995

Entrée en vigueur de l'accord assurant la libre circulation des personnes et la levée des contrôles à l'intérieur de l'espace Schengen. Cet accord pose le principe de la libre circulation des Européens, en contrepartie d'un contrôle des frontières externes.



→ Karim Kal, Foyer (face), Les Miroirs (série), 2008 © EPPPD-MNHI
© ADAGP, Paris, 2025

En France, le durcissement des conditions de séjour et d'asile entraîne de nouvelles mobilisations au fil des années 1990. La question de la stigmatisation et du racisme dont sont l'objet les descendants d'immigrés surgit de façon récurrente dans le débat public.

Les initiatives économiques, politiques et culturelles des immigrés sont nombreuses. Certains développent des relations intenses avec leur pays d'origine ou celui de leurs parents.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **Les circulations européennes et l'élargissement de l'Union à l'Est.**
- **Le durcissement des conditions de séjour et d'asile.**
- **Les luttes des travailleurs sans papiers.**
- **L'enracinement des immigrés installés en France.**



→ Thomas Mailaender, *Voiture cathédrale*, 2004, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Thomas Mailaender. Courtesy de l'artiste.



→ Bancs du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, 1995, Musée national de l'histoire l'immigration © EPPPD-MNHI.



→ Jean Plantureux dit Plantu, *Au fait, elle est où l'église Saint-Bernard ?*, 22 août 1997, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI.

TEMPS PRÉSENT

ENTRE HOSPITALITÉ ET FERMETÉ : L'EUROPE FACE AUX NOUVEAUX CONFLITS

À partir de 2011, dans le sillage des révolutions du Printemps arabe et des guerres en Libye et en Syrie, des centaines de milliers de personnes arrivent aux portes de l'Europe après avoir traversé la Méditerranée. Parmi les exilés qui traversent la France, nombreux espèrent rejoindre le Royaume-Uni ou l'Europe du Nord. D'autres s'établissent en France et y déposent une demande d'asile.

Face à cette crise, les réactions des États européens sont contrastées, entre hospitalité et fermeté. Ils tentent d'apporter des réponses communes, malgré leurs dissensions. En mars 2016, ils signent un accord financier avec la Turquie, qui l'engage à retenir sur son sol la majorité des demandeurs d'asile.

Durant cette période, la France continue d'accueillir les migrations ordinaires (travail, regroupement familial, études). La mondialisation contribue par ailleurs à diversifier les pays d'origine des immigrés (Europe, mais aussi Afrique et Asie). La plupart d'entre eux sont en situation régulière, tandis que ceux qui n'ont pas de papiers espèrent être régularisés au cas par cas. Des mobilisations collectives, comme les grandes grèves de travailleurs sans-papiers, contribuent à la prise de conscience de la nécessité de régulariser.

La libre circulation des ressortissants européens bénéficie surtout aux Portugais et aux Italiens. À l'approche du Brexit, qui scelle la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne en 2020, les demandes de naturalisation française des Britanniques augmentent.

La société française est le produit de sa longue histoire migratoire. Si la plupart des immigrés et de leurs descendants finissent par s'enraciner dans la société, ils restent victimes de nombreuses discriminations.

› TEMPS PRÉSENT

2015 : des centaines de milliers de personnes, provenant en majorité de Syrie, atteignent la Grèce. L'Allemagne affiche sa volonté d'accueil en enregistrant 800 000 demandes d'asile. Cette même année, l'image d'Alan Kurdi, un petit garçon syrien retrouvé échoué sur une plage de Turquie, provoque une onde de choc émotionnelle, en Europe et dans le monde.

18 mars 2016 : les États européens signent un accord financier avec la Turquie, qui l'engage à retenir la majorité des exilés syriens arrivés sur son sol et à reprendre ceux ayant réussi à traverser la frontière turco-grecque.

Mars 2022 : le gouvernement français lance une plateforme de parrainage permettant aux citoyens de se mobiliser pour l'accueil des Ukrainiens en France.



→ Maud Veith, *Sauvetage* © SOS Mediterranée.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS CETTE SECTION :

- **L'accueil et l'hostilité aux frontières**
- **Les immigrés et leurs descendants : entre intégration à bas bruit et discriminations**
- **Le quotidien d'une société multiculturelle.**
- **Les discriminations et les enjeux mémoriels.**
- **L'intersection des discriminations à l'égard des personnes issues de l'immigration.**



→ Maxime Biou, *Naufragés*, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Maxime Biou.



→ Bruno Fert, photographies de soignants pendant la crise du Covid-19 © Bruno Fert.



→ Valérie Mréjen, *Il a fait grave chaud*, vidéo 12', 2023 © Valérie Mréjen © ADAGP, Paris, 2025.



→ Yan Pei Ming, *Moonlight in colour*, 2014. Photographie : André Morin © Yan Pei Ming © ADAGP, Paris, 2025.



→ Pascale Consigny, *La lande, 13 décembre 2015* (série), entre 2016 et 2017, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Pascale Consigny. Courtesy de l'artiste.



→ Gilles Crampes, *Paris Monde*, Musée national de l'histoire de l'immigration © EPPPD-MNHI © Gilles Crampes. Courtesy de l'artiste.

Pour incarner les récits, un dispositif vidéo donne voix à des témoignages de personnes concernées. Regroupées en trois thématiques, « Raconter son arrivée en France » ; « Témoigner des discriminations » et « Partager l'histoire de sa famille », ces capsules abordent ainsi l'intersection des discriminations à l'égard des personnes issues de l'immigration et les enjeux mémoriels.

Une enquête de l'INED clôture la partie « Temps présent » et vient mettre en lumière des inégalités matérielles et sociales persistantes. Grâce à des données chiffrés, sont abordés des thématiques comme la surreprésentation des personnes issues de l'immigration dans des contrôles de police ou des logements suroccupés.

Un espace de médiation offre enfin l'occasion au visiteur de donner son avis et de consulter les ouvrages des expositions temporaires et permanente pour prolonger l'expérience du visiteur.



→ Temps présent pendant les Journées Européennes du Patrimoine 2025
Photographie © Quentin Chevrier © EPPPD-MNHI

LA COLLECTION DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

UNE COLLECTION DU MUSÉE EN TROIS REGARDS POUR TISSER UNE HISTOIRE COMMUNE

Constituée à partir de 2005, la collection du Musée national de l'histoire de l'immigration compte aujourd'hui plus de 8000 documents, vidéos, œuvres d'art contemporain, objets et témoignages. Chaque année, la collection s'enrichit grâce à des acquisitions.

Afin de restituer au mieux la complexité de l'histoire et des traces laissées par les migrations en France, le Musée a opté pour le croisement des regards : socio-historique, artistique et témoignages. En instaurant ce dialogue, le Musée souhaite aider à comprendre et ouvrir à la connaissance.

LE FONDS HISTOIRE

Rassemblant près de 5000 œuvres et documents relevant majoritairement des domaines de la photographie et des arts graphiques, le fonds histoire conserve également peintures, objets et archives. Les œuvres et objets de ce fonds sont des témoins des grands jalons de l'histoire de l'immigration en France et des conditions d'existence des immigrés sur le territoire.

Le fonds conserve des œuvres de photographes, peintres, illustrateurs, artistes engagés ou observateurs concernés par les réalités de leurs temps, qui se sont saisis du sujet de l'immigration, tantôt pour mettre la présence étrangère sue le devant de la scène, témoigner des conditions de vie des immigrés, ou encore porter avec un humour parfois acide un regard acéré sur la question de l'immigration en France. À côté de ces œuvres, le fonds histoire conserve objets et documents, photographies de famille, documents administratifs, cartes postales, affiches politiques et militantes, produits dans un tout autre but que de témoigner de l'histoire de l'immigration, mais qui rassemblés par le musée, constituent les traces matérielles de cette histoire.



© Anne Volery

LE FONDS ART CONTEMPORAIN

Le fonds art contemporain compte à ce jour un millier d'œuvres de plus d'une soixantaine d'artistes émergents ou reconnus de la scène internationale, résidant et travaillant en France ou à l'étranger.

Des champs d'interrogation majeurs se dessinent autour des notions de circulation, passages et frontières, d'exil, désir et désillusion, de nouvelles cartographies, d'identité, d'hospitalité et de transmission. Situé au Palais de la Porte Dorée, le Musée se trouve au cœur des débats les plus actuels. Il élargit ses domaines d'analyse aux questions coloniales et post coloniales, mais aussi à celles du racisme et de la discrimination, tout en ouvrant la réflexion sur l'exil à l'Europe et au monde.

L'œuvre d'art, dans sa polysémie, sa diversité formelle et de médiums (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation) , permet une ap¬proche esthétique, et intellectuelle. Loin d'être illustrative, elle cristallise des enjeux contemporains sous une forme sensible, symbolique, qui peut interpeller le visiteur, l'amener à se questionner et à « voir autrement ».

Par leurs prises de position, leurs sollicitations visuelles et émotionnelles, la diffraction de leurs points de vue, les artistes ouvrent des perspectives, font émerger des interrogations autant plastiques que politiques. Ils engagent le spectateur à se confronter au monde actuel et à saisir l'apport de l'art à l'histoire.



→ Barthelemy Toguo, *Road to exile*, 2008, Musée national de l'histoire de l'immigration.
Photographie © Cyril Zannettacci. © EPPPD-MNHI

Parmi les œuvres de ce fonds, celles d'artistes tels Kader Attia, Bruno Boudjelal, Chen Zhen, Claire Fontaine, Samuel Fosso, Ghazel, Bilal Hamdad, Laura Henno, Bouchra Khalili, Kimsooja, Malik Nejmi, Enrique Ramirez, Moussa Sarr, Zineb Sedira, Djamel Tatah, Barthélémy Toguo...

LE FONDS TÉMOIGNAGES ET SOCIÉTÉ

Dans ce fonds, les objets, documents, photographies sont associés à un témoignage, écrit et/ou oral, qui les contextualise. Ces parcours de vie alimentent le patrimoine national d'histoires singulières qui complètent la trame du récit de l'histoire de France lue au prisme des migrations. Il ne s'agit pas d'illustrer, encore moins d'essentialiser les trajectoires, mais de donner à voir et entendre la complexité des destins, la polyphonie des expériences.

Aujourd'hui composé de plus de mille numéros, le fonds « Témoignages et société » recèle des objets de tous matériaux et dimensions, principalement datés après les années 1920. Personnes migrantes, héritiers, personnes impliquées dans le champ associatif ou institutionnel des migrations : les propositions de spontanées sont accueillies et guidées dans le processus de patrimonialisation. En parallèle, pour ne pas restreindre la conservation aux seuls connaisseurs ou personnes se sentant légitimes, voire méritantes, le Musée déploie efforts, réseaux et créativité pour identifier des voix singulières en dehors de son cercle. Souvent, des projets existent, académiques, médiatiques, associatifs, qui trouvent, dans une collaboration étroite avec le Musée, un développement patrimonial. Là encore, l'institution ne veut pas prescrire, elle s'appuie sur l'expertise de ces facilitateurs-porteurs de projet, qui savent identifier les témoins potentiels et créer un lien de confiance.

Ce fonds part de la conviction que le témoignage est une composante légitime de l'écriture de l'Histoire, et donc du patrimoine, qui conserve les traces, matérielles et immatérielles. Comme un œuvre d'art, il enrichit les archives, les artefacts, d'un point de vue : celui du témoin. Comme une œuvre d'art, il faut le prendre tel qu'il est et pour ce qu'il est : la part vivante d'une histoire commune.

DES HISTOIRES SINGULIÈRES EXPOSÉES

ZOOM SUR 3 PERSONNALITÉS ET LEURS DONS AU MUSÉE

Nikolaï Angelov, son sac de couchage et son téléphone

Né en 1990 dans une famille rom de Bulgarie, Nikolaï Angelov arrive en France à dix-huit ans, accompagnant son père. Celui-ci est arrivé quelque temps plus tôt, recruté par un réseau de mendicité qui l'a exploité. Il entend à présent continuer à faire la manche, sous la protection de son fils. Nikolaï espère en France trouver des opportunités qui sont inaccessibles aux Roms en Bulgarie. Il passe trois ans à la rue, jusqu'au jour où, en 2012, il fait la connaissance de Thierry Heuninck qui travaille dans le quartier.



Malgré une communication possible seulement via des traducteurs en ligne, les deux hommes se lient d'amitié et Thierry Heuninck aide Nikolaï Angelov à trouver un emploi et l'héberge pendant plusieurs années, afin qu'il puisse bénéficier de bonnes conditions pour travailler. Le jeune homme décroche une mission de service civique dans une association d'aide aux populations roms, qui débouche sur une embauche à la mairie de Paris comme médiateur social. Obtenant la nationalité française en 2016, Nikolaï Angelov poursuit un engagement en faveur de l'intégration et de la reconnaissance des droits des Roms, notamment auprès des jeunes.

POUR RETROUVER SON TÉMOIGNAGE :
histoire-immigration.fr/collections/le-sac-de-couchage-et-le-telephone-portable-de-nikolai-angelov

Tran Dung-Nghi et son chapelet bouddhique, offert par sa grand-mère maternelle

Née en 1963, Tran Dung-Nghi appartient à une famille originaire du nord du Vietnam. Ses parents ont migré vers le sud après la bataille de Diên Biên Phu (1954), qui marque la victoire des communistes sur l'armée française, puissance colonisatrice depuis 1887. En vertu des accords de Genève qui scellent la fin de la guerre d'Indochine, le pays est divisé en deux entités : au nord la République démocratique du Vietnam, communiste, au sud la République du Vietnam, régime républicain rapidement contesté par son voisin. Sur fond de Guerre Froide, la guerre du Vietnam éclate dès 1955.



En 1966, la famille de Tran Dung-Nghi arrive à Saigon, capitale du Sud, suite à la mutation du père, militaire de carrière. Les six enfants grandissent auprès de leur grand-mère maternelle, dont Dung-Nghi est particulièrement proche. Son enfance est joyeuse malgré la guerre.

Le 30 avril 1975, la chute de Saigon marque la fin du conflit. Ce jour-là, Tran Dung-Nghi est au marché avec sa grand-mère quand ses parents viennent la récupérer en urgence, pour embarquer sur un bateau danois en partance pour Hong Kong. Pensant d'abord rejoindre les États-Unis, la famille Tran saisit la première opportunité d'asile, en France, où elle arrive le 14 juillet 1975.

Après son départ du Vietnam, Tran Dung-Nghi n'a jamais revu sa grand-mère mais elles ont entretenu une correspondance soutenue. Œuvrant en faveur de la mémoire des Boat people et des droits de l'homme, elle a fondé l'association des jeunes Vietnamiens de Paris, en 1991.

POUR RETROUVER SON RÉCIT FAMILIAL :
histoire-immigration.fr/collections/le-chapelet-et-la-derniere-lettre-de-tran-dung-nghi

Liliana Arenas Higuita et son certificat de parrainage républicain



Contrainte de quitter la Colombie en laissant sa famille derrière elle, Liliana Arenas Higuita est arrivée en France en 2001. Sans papiers, elle travaille comme femme de ménage et garde des enfants. Deux ans plus tard, elle parvient à faire venir ses deux enfants, scolarisés à Paris. En 2007, grâce à l'aide du Réseau Education Sans Frontières (RESF) la famille est parrainée par deux enseignantes du collège de son fils et par un élu de la mairie du 12e arrondissement. Avec leur appui, la famille obtient sa régularisation, mais devra néanmoins attendre le début des années 2020 pour que le mari de Liliana Arenas Higuita puisse les rejoindre dans le cadre du regroupement familial.

Liliana Arenas Higuita, ses deux marraines Prisca Jougla et Catherine Olivier, ainsi que Christophe Najdovski, élu à la mairie du 12e arrondissement, reviennent sur le parcours de la famille Arenas, sur leur rencontre et sur le parrainage républicain, qui offre un soutien et le sentiment d'un peu plus de « sécurité » pour affronter la difficulté des démarches administratives.

POUR RETROUVER SON TÉMOIGNAGE :
histoire-immigration.fr/collections/le-certificat-de-parrainage-republicain-de-liliana-arenas-higuita

LE STUDIO DE MUSIQUE

Dans les salles de concert ou dans les foyers de travailleurs immigrés, dans les cafés communautaires ou dans l'intimité, la musique a toujours accompagné la vie des populations immigrés. Les chansons de l'exil ou traitant de la condition immigrée ont su en effet atténuer le sentiment du déracinement et mobiliser les énergies. Cette réalité explique sans doute en partie la richesse des différentes scènes musicales étrangères dans l'Hexagone.

Pour rendre compte de ce dynamisme musical sans équivalent, un espace spécifique, dans le parcours permanent du Musée, offre au public une large sélection de titres musicaux et de pochettes de disques, allant des années 1930 jusqu'aux années 1990. Jazz, Raï, Rumba congolaise, Zouk, fado, m'balax, Afrobeat ou chanson française, sont ainsi présents parmi d'autres styles, et ce grâce aux créations des nombreuses figures musicales, qui ont marqués des générations entières et transmis la passion autour d'un patrimoine musical, devenu commun.

Avec le soutien du Centre national de la musique (CNM)

Pour ce « studio de musique », le Palais de la Porte Dorée et le Centre national de la musique a signé un partenariat pour la conception d'un espace dédié aux liens entre migrations et musiques. Sensible aux missions du Musée et convaincu de l'importance de l'influence de l'immigration sur la création musicale française, le CNM accompagne ce « studio de musique » au travers d'un partage de son expertise et de l'apport d'un financement. Il répond ainsi à sa mission de valorisation du patrimoine musical français et de mise en lumière des différents courants esthétiques qui composent la diversité de la création musicale.



© Anne Volery

LES PARCOURS DE VISITE CINÉMA ET LITTÉRATURE

Tout au long du parcours, des extraits de films de fictions créent le fil d'une histoire du cinéma de l'immigration. Plutôt que de rappeler la place de l'immigré dans le cinéma français, souvent accessoire et stéréotypée, la sélection montre que, du Muet au Parlant, le 7e Art est un art de « métèques ». Il s'agit ici de valoriser des films rares qui contribuent à la richesse de l'histoire du cinéma.

Parfois décalés, ces extraits de films permettent de renouveler le regard, provoquer l'étonnement, la surprise ou la gêne... et d'amener le visiteur à se pencher sur ces thématiques complexes.

Scénario, contexte de création ou de tournage, du parcours des réalisateurs ou des comédiens, ou contexte de sa sortie en salles... La sélection rend hommage à la créativité et à l'engagement de réalisateurs ou acteurs du cinéma français au sens large (documentaire ou fiction), français ou issus de l'immigration, qui dénoncent le racisme et l'oppression.

EXTRAITS DE :

Au Pays Noir • Ferdinand Zecca, 1905
L'Américanisé • Alice Guy -Blache, 1912
Le lion des Mogols • Jean Epstein France, 1924
Toni • Jean Renoir, 1936
Les enfants du paradis • Marcel Carné, 1945
Ô Salto • Christian de Chalonge, 1966
Nationalité : immigré • Sidney Sokhona, 1975
Zone immigrée • Collectif Mohamed, 1980

Un parcours sonore propose des extraits d'oeuvres littéraires rattachés à la visite. Un second parcours est composé de lectures d'archives sensibles, lettres, témoignages. Ces deux propositions sont lues par des comédiens de la Comédie Française pour mieux habiter les récits.

DES OUTILS DE MÉDIATION

UN MUSÉE POUR LES FAMILLES

Le Musée national de de l'histoire de l'immigration propose des contenus entièrement dédiés aux familles, notamment aux enfants de 8 à 12 ans. Ateliers, visites découvertes et livret, tout est mis en œuvre pour captiver petits et grands.

L'histoire de l'immigration étant aussi celle des générations futures, les équipes du Palais de la Porte Dorée ont créé un parcours destiné au jeune public avec des cartels didactiques pour accompagner la visite.

Pour compléter ce parcours, un livret enfant apporte une aide à la visite et les principales clés de compréhension.

Des visites découvertes en famille sont également proposées pour les individuels : enfants et parents sont invités à découvrir avec un médiateur quatre siècles d'histoire de l'immigration.

DES PARCOURS SONORES

L'application du Palais de la Porte Dorée met à disposition plusieurs parcours sonores à écouter sur place ou chez soi.

L'un des parcours permet de suivre un échange entre une petite fille et son grand-père. Cette expérience narrative et immersive rappelle que l'immigration est aussi une histoire de transmission entre les générations.

UN LIVRET DE VISITE ACCESSIBLE

Un livret de visite donne accès par des mots simples à l'ensemble de l'exposition permanente. Rédigé en français simple et accessible, cette brochure a été coconstruite avec des structures d'accompagnement de réfugiés et demandeurs d'asile et des personnes en apprentissage du Français Langue Étrangère. La conception de ce guide s'inscrit dans une démarche d'accessibilité universelle, répondant à un besoin spécifique (faciliter la compréhension des textes du Musée pour des allophones), tout en permettant à un plus large public d'en bénéficier. Téléchargeables sur le site internet, les principaux textes du Musée sont traduits en 8 langues (dari, pashto, portugais, mandarin, arabe, espagnol, turc).

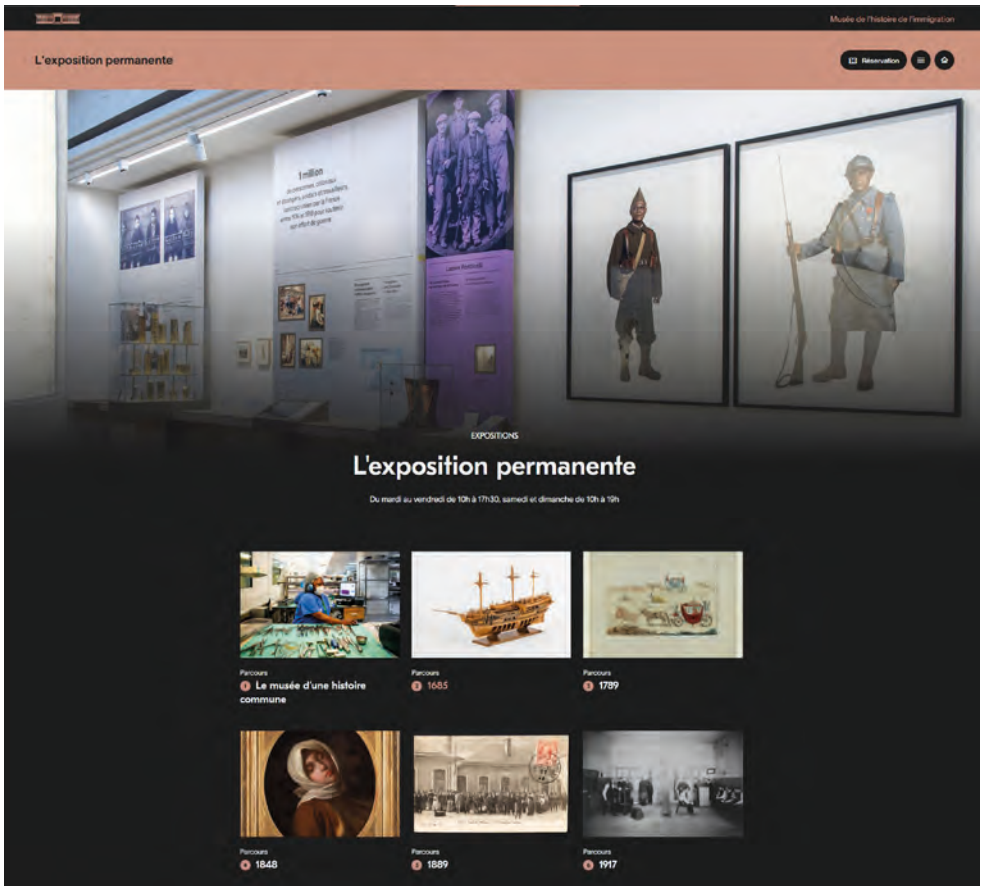
LE SITE INTERNET

Le site internet vient prolonger et compléter le parcours du Musée.

Que ce soit pour préparer une visite, retrouver des éléments de l'exposition ou simplement prolonger l'expérience, le site propose un ensemble de contenus accessibles et gratuits en ligne :

- Le parcours détaillé de l'exposition avec ses 11 dates repères de l'histoire de l'immigration et des reproductions des œuvres présentées dans les salles.
- Des focus sur certains événements historiques ou thématiques du parcours pour les approfondir : de l'exil des huguenots à la fin du 17e siècle à l'immigration portugaise au 20e siècle, du massacre d'Aigues-Mortes à l'accueil des réfugiés chiliens, de la question du statut des étrangers à celle de leur place dans la société.
- Le site vient compléter l'exposition par un ensemble de présentations d'œuvres, d'articles courts, de vidéos, de podcast de conférences, de cartes ou encore de témoignages.

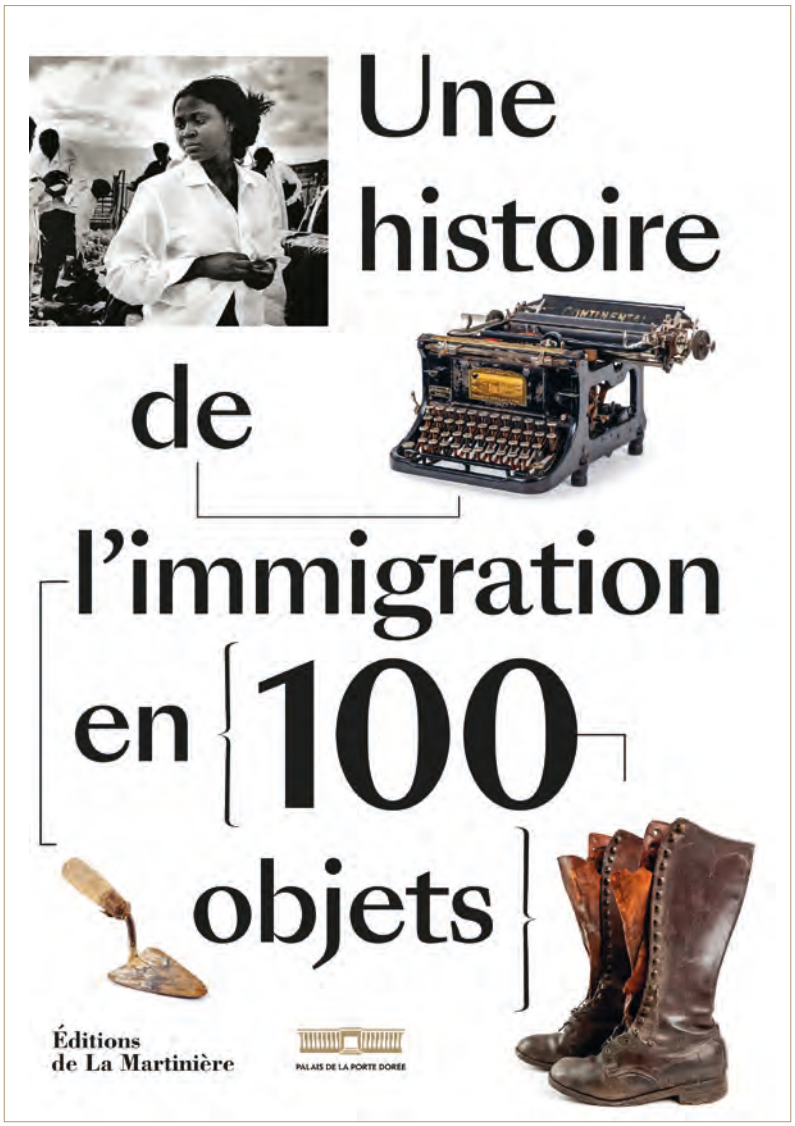
histoire-immigration.fr



LES ÉDITIONS

CATALOGUE D'EXPOSITION
UNE HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN 100 OBJETS,
ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE, 336 PAGES, 26 €

Une peinture, une truelle de maçon, une photographie, un passeport ou encore une paire de bottes : que nous racontent les 100 objets réunis dans cet ouvrage parmi tous ceux qui sont exposés dans le nouveau Musée national de l'histoire de l'immigration ? Objets intimes, ils incarnent d'abord la trace d'un parcours d'exil ; objets historiques, ils témoignent des mobilités humaines en France, de 1685 à nos jours. Objets artistiques, ils interrogent notre part d'altérité. Tous racontent une histoire commune, celle de notre pays.



LE PALAIS DE LA PORTE DORÉE



Photographie : Cyril Zannettacci © ADAGP 2025

Institution culturelle pluridisciplinaire, l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée est constitué d'un monument historique, le Palais de la Porte Dorée, un musée, le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical.

Le Palais de la Porte Dorée est tout à la fois : lieu d'exposition et de diffusion de la connaissance, forum d'expression, conservatoire d'espèces menacées, espace de sociabilité, lieu de spectacles et de festivals.

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
293, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Métro 8 - Tramway 3a - Bus 46 - Porte Dorée

Les personnes à mobilité réduite accèdent au Palais par le 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

palais-portedoree.fr

HORAIRES

Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30.
Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h.
Fermeture des caisses 1 heure avant la fermeture.

TARIFS

Tarif plein : 12 € / Tarif réduit : 9 €
Gratuit pour les moins de 26 ans.

CONTACT

T. : +33 (0)1 53 59 58 60 - E. : info@palais-portedoree.fr

CONTACTS PRESSE

PIERRE LAPORTE COMMUNICATION
Laurent Jourdren, Alice Delacharlery, Stéphanie Trastour
Christine Delterme, Pierrre Laporte
T. +33 (0)1 45 23 14 14 - E. portedoree@pierre-laporte.com